



Comment aider la population Ukrainienne ?



Mise à jour le 09/03/2022

FAIRE UN DON MATERIEL (jusqu'au 15 mars 2022)

Logistique

Lits de camps
Tapis de sol
Sacs de couchage (T° négatives)
Gilets à poches (type gilet de pêche)
Couvertures de survie
Matériel électrique (projecteurs, lampes frontales, éclairage d'appoint, rallonges, générateurs)
Groupe électrogènes (puissance de 3 à 60 KVa)
Grosses torches électriques (avec des piles ou à recharge)
Casques de protection pour les équipes de secours
Rations de survie (sèche)
Talkie-Walkie (grande portée)

Hygiène et Secours

Gels douche et savons
Dentifrices
Brosses à dents
Couches et lait maternel
Rasoirs et mousse à raser
Serviettes hygiéniques
Pansements et pansements hémostatique
Bandages élastiques
Blouses médicales
Masques Chirurgicaux
Lecteurs à glycémie
Gants à usage unique
Matériel de suture
Solutions antiseptiques

FAIRE UN DON FINANCIER

Vous pouvez faire un don à une association
(Liste des associations sur le site service-public.fr / rubrique actualités)
Lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542>

AUTRES MODALITES DE SOUTIEN

Pour aider en accueillant, vous engager dans une association de soutien, aider par la traduction ...
Rendez-vous sur le site dédié créé par l'Etat :
parrainage.refugies.info
Lien : <https://parrainage.refugies.info/>

Vous pouvez également vous inscrire auprès du CCAS de Villefranche-de-Rouergue pour tenir des permanences lors des collectes de dons.
Tel : 05.65.65.16.41 ou par mail : ccas@villefranchederouergue.fr